

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 083-218301133-20260615-2026061502-DE



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

22 rue de l'Hôtel de Ville
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt - six et le 15 juin à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				MASSOUH	Anne		X		E HUGOU
FANGUIAIRE	Sandrine	X				BONESSO	Paul	X			
CHALLIER	Bruno	X				JEAN-JEAN	Mickaël	X			
LECLERC	Caroline	X				WIERYSZKOW	Noémie		X		
CHAIX	Jacques	X				D'ASSISI	Florian		X		J CHAIX
SCHILLINGER	Martine	X				MATHIEU	Maurice	X			
POURRIERE	Denis	X				HOURS	Cyrille	X			
MARUZZOLO	Francis	X				LANGLOIS	Marilyne	X			
CATALDI	Catherine	X				HOURS	Alexys	X			
CAVALLARO	Sylvie	X						16	3	00	

Conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : 16

Absents : 03

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 02

Absents excusés sans procuration : 01

Autres absents : 00

Délibération n° 2026-06-15-02

**Objet : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
05 JUIN 2026**

Vu, les dispositions de l'article L2121-15 dans sa rédaction modifiée depuis le 1er juillet 2022,

Vu, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026 annexé à la présente et présenté en séance,

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de chaque séance, tel que rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

Le CONSEIL MUNICIPAL est invité par M. le Maire à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 juin 2026 annexé à la présente.

LE VOTE EST :

**ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-06-15-02 EN DATE DU 15
JUN 2026 PORTANT ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

**PRIS EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2121-15 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

L'an deux mille vingt - six et le 05 juin à 14h00

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procurator à			P	A. E.	A.	Procurator à
HUGOU	Emmanuel	X				MASSOUH	Anne	X			
FANGUIAIRE	Sandrine	X				BONESSO	Paul	X			
CHALLIER	Bruno	X				JEAN-JEAN	Mickaël		X		
LECLERC	Caroline	X				WIERYSZKOW	Noémie		X		
CHAIX	Jacques	X				D'ASSISI	Florian	X			
SCHILLINGER	Martine		X		CHALLIER Bruno	MATHIEU	Maurice	X			
POURRIERE	Denis	X				HOURS	Cyrille	X	(X)		(Départ 15h40)
MARUZZOLO	Francis	X				LANGLOIS	Marilyne		X		
CATALDI	Catherine	X				HOURS	Alexys		X		(HOURS Cyrille)
CAVALLARO	Sylvie	X						14(13)	5(6)	00	

Conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : 14 (puis 13)

Absents : 05 (06)

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 02 (01) (M. Cyrille Hours ayant reçu procuration de M. Alexys Hours, a quitté la séance à 15h40)

Absents excusés sans procuration : 03 (05)

Autres absents : 00

A l'appel des conseillers présents, le quorum tel que défini à l'article Article L2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales étant constaté, le Maire a déclaré la séance du conseil municipal ouverte à 19h00.

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Sandrine FANGUIAIRE a été proposée comme secrétaire de séance.

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

2. Désignation des délégués du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales 2026 :

En application du Décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et de la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, Monsieur le Maire fait procéder aux opérations de vote portant désignation conformément aux dispositions légales.

Une seule liste est déposée dénommée : Un avenir durable pour Saint Julien.

A l'issue des opérations de vote, les résultats sont proclamés.

Sur 16 votes, 2 bulletins blancs sont comptabilisés, et aucun bulletin nul, ce qui exprime 14 voix.

La liste candidate obtient 14 voix sur les 14 suffrages exprimés

Sont désignés les délégués suivants pour participer aux élections sénatoriales :

Au titre Délégués titulaires :

M. HUGOU Emmanuel

Mme FANGUIAIRE Sandrine

M. CHALLIER Bruno

Mme SCHILLINGER Martine

M. BONESSO Paul

Au titre des Délégués Suppléants :

Mme MASSOUH Anne

M. D'ASSISI Florian

Mme CAVALLARO Sylvie

➤ Départ en cours de séance pour raisons personnelles de M. Cyrille HOURS à 15h40

3. Modification des désignations des délégués du Conseil Municipal auprès du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV)

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

4. Modification des désignations des délégués du Conseil Municipal auprès de l'association des Communes Forestières du Var (COFOR)

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

5. Modification du Tableau des effectifs : création d'emplois saisonniers et de postes contractuels pour accroissement temporaire d'activité.

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance du Conseil Municipal à 15h55



Le Maire,

E. HUGOU

L'ensemble des délibérations adoptées lors de la séance du 27 avril 2026 et comportant les rapports au vu desquels elles ont été adoptées est porté en annexe du présent procès-verbal

A l'issue du vote exprimé par le Conseil Municipal en la présente séance du 15 juin 2026, le présent Procès-verbal portant sur la séance précédente du 05 juin 2026 est arrêté et signé en application des dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Secrétaire de Séance
officiant lors de la séance du 05 juin 2026

Sandrine FANGUIAIRE



Le Maire,

Emmanuel HUGOU